



CAISSE DE PEREQUATION - FRAIS D'ARBITRAGE SAISON 2022/2023

N°	PAR DIVISION / CLUB	D1	D2	D3	Féminines	Jeunes		TOTAL
						U17	U15	
01	AIGNAN (E.S.A.M.)	136	54					La caisse vous doit 190
02	AUBIET	39	9	-59				Vous devez à la caisse -11
03	A.A.F.C.			-46				Vous devez à la caisse -46
04	AUCH FOOTBALL		-118				-8	Vous devez à la caisse -126
05	CASTERA VERDUZAN		-158	-56		49		Vous devez à la caisse -165
06	COLOGNE	-135	18					Vous devez à la caisse -117
07	CONDOM F.C.			-39		-14		Vous devez à la caisse -53
08	DURAN		148	150			-10	La caisse vous doit 288
09	EAUZE		266	-50		-35	17	La caisse vous doit 198
10	FLEURANCE L.S.	44				3	17	La caisse vous doit 64
11	GIMONT + A.G.S.	-65	-45			-27		Vous devez à la caisse -137
12	ISLE JOURDAIN	361				34		La caisse vous doit 395
13	FORZA L.S.J.	-187		-17		24	14	Vous devez à la caisse -166
14	LAYMONT			-50				Vous devez à la caisse -50
15	LECTOURE		-9	-13				Vous devez à la caisse -22
16	LOMBEZ			146				La caisse vous doit 146
17	MANCIET	-276		-14				Vous devez à la caisse -290
18	MAUVEZIN		-2	68				La caisse vous doit 66
19	MIRADOUX		9	-59				Vous devez à la caisse -50
20	MIRANDE	-203	87					Vous devez à la caisse -116
21	E.F LLM DU SAVES						-7	Vous devez à la caisse
22	MONFERRAN SAVES		-38	-36				Vous devez à la caisse -74
23	PAULHAC		76					La caisse vous doit 76
24	PAVIE		-109	-61			-23	Vous devez à la caisse -193
25	PESSOULENS							
26	RBA LE HOUGA	154	13					La caisse vous doit 167
27	RISCLE			-33				Vous devez à la caisse -33
28	S.C.P. AS	-225	-94					Vous devez à la caisse -319
29	SARAMON SIMORRE		-56	-19				Vous devez à la caisse -75
30	SARRANT		-13					Vous devez à la caisse -13
31	SEGOUFIELLE		81	-48				La caisse vous doit 33
32	SEISSAN							
33	SOLOMIAC		-43					Vous devez à la caisse -43
34	ST CLAR	-33		-86				Vous devez à la caisse -119
35	ST SAUVY			2				La caisse vous doit 2
36	SUD ASTARAC 2010	390		42				La caisse vous doit 432
37	TOUGET							
38	VAL D'ARROS + ESA			278		-34		La caisse vous doit 244
39	VIC FEZENSAC		-89					Vous devez à la caisse -89
40	PUJAUDRAN		-80					Vous devez à la caisse -80
41	U.S. SIMORRE		93					La caisse vous doit 93
		0	0	0	0	0	0	

N.B. : Les régularisations ci-dessus seront imputées sur les comptes financiers des clubs concernés avant le 30.06.2023